



Offre d'emploi

Architecte - Urbaniste

Avril/2021

Projet urbain

CDD 18 mois I

Contexte

L'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) est un outil d'ingénierie territoriale au service de plus de 70 partenaires. Forte de son équipe pluridisciplinaire, elle apporte son expertise afin de contribuer à l'observation prospective, à la planification stratégique, aux projets urbains et aux coopérations territoriales. Intervenant historiquement à l'échelle de la région Flandre-Dunkerque (Communauté Urbaine de Dunkerque et Communauté de Communes des Hauts de Flandre), l'AGUR étend en 2021 son périmètre d'intervention à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure et au Syndicat Mixte Flandre et Lys. Elle est également mobilisée au niveau du Pôle métropolitain de la Côte d'opale, du Groupement Européen de Coopération Territoriale, de la région Hauts-de-France et au sein de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme. Avec son nouveau projet d'Agence, l'AGUR consacrera la « révélation d'opportunités » comme le fil directeur de son action.

Dans le cadre de ses missions de projet urbain, l'AGUR accompagne les collectivités ainsi que les autres membres de son tour de table partenarial dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des projets de développement, d'aménagement et de renouvellement à toutes les échelles (intercommunalités, communes, quartiers, sites d'activités).

Missions

Dans le cadre d'équipes projet pluridisciplinaires :

- Mener des démarches de projet urbain : réalisation de diagnostics partagés et prospectifs, élaboration de scénarios et de pistes d'actions, proposition d'orientations d'aménagement et définition de principes de composition urbaine aux différentes échelles de projet ;
- Accompagner les élus dans le dessein de leurs projets urbains en amont de leurs échanges avec les promoteurs/aménageurs ;
- Assurer une mission de conseil et d'assistance aux collectivités dans l'élaboration et le suivi des projets d'aménagement et de renouvellement urbain ;
- Participer à l'écriture des cahiers des charges dans le cadre de maîtrise d'œuvre ;
- Appuyer les collectivités à la réponse aux appels à projets pour le financement ou la réalisation des projets urbains ;

- Proposer le cas échéant des outils et méthodes pour le développement de démarche de concertation et de co-construction ;
- Participer aux actions de conseil et de sensibilisation en matière d'urbanisme et de formes urbaines, de gestion urbaine durable, de qualité architecturale et paysagère ;
- Mener les travaux en étroite relation avec les travaux d'urbanisme réglementaire (mise en œuvre du SCoT ; élaboration, suivi et mise en œuvre des plans locaux d'urbanisme intercommunaux) ;

Compétences & qualités attendues

- Diplôme d'architecte. Spécialisation en urbanisme ;
- Expérience confirmée dans le domaine du projet urbain, expériences ou connaissances solides en matière d'urbanisme réglementaire ;
- Capacités d'analyse du jeu d'acteurs et de l'environnement institutionnel ;
- Autonomie et fiabilité, proactivité ;
- Ouverture d'esprit, aisance relationnelle, capacité d'écoute et de dialogue ;
- Capacité à travailler en équipe, sens de l'organisation, rigueur, disponibilité ;
- Esprit de synthèse et bonnes capacités rédactionnelles ;
- Bonne expression orale, sens de la pédagogie ;
- Culture et sensibilité urbaine, environnementale, architecturale et paysagère ;
- Capacité à produire de l'analyse sensible ;
- Capacités d'expression graphique, aisance dans l'utilisation des logiciels de représentation graphique et capacité de dessin à la main ;
- Capacité à proposer et développer des temps de co-construction des projets avec les habitants ;
- Connaissance du SIG ;
- Permis de conduire nécessaire : autonomie dans les actions de repérage, d'analyse spatiale et pour les réunions.

Conditions de travail

- Contrat à durée déterminé de 18 mois, perspective de CDI ;
- Poste à temps plein 100% ;
- Poste basé à l'AGUR, déplacements à prévoir dans le cadre des missions confiées ;
- Possibilité de télétravailler 1 journée par semaine (cf. charte de télétravail de l'AGUR) ;
- Rémunération selon compétences et expérience.

Modalités de candidature

Pour candidater, merci d'envoyer à l'attention de Monsieur le Président de l'AGUR une lettre de motivation, CV et références à l'adresse suivante : s.hagnere@agur-dunkerque.org

Pour toutes demandes de renseignement :

Pierre DUPONCHEL – Référent Projet Urbain et Composition Urbaine p.duponchel@agur-dunkerque.org

- Date limite de candidature : 21 mai 2021
- Entretiens organisés en mai/juin 2021
- Prise de poste : dès que possible